

PRODUITS SOLIDES ET PÂTEUX (seuils maximaux en KG)



Les produits acceptés dans les bacs DDS, quel que soit leur conditionnement :

- Filtres à huile et gasoil
- Produits phytopharmaceutiques



PRODUITS LIQUIDES (seuils maximaux en L)



≤ 20L



- Désinfectant piscines
- Combustibles liquides
- Acide chlorhydrique
- Anti-mousses et moisissures

≤ 15L



- Produit de traitement des matériaux (dont bois)
- Peintures, vernis, lasures

≤ 6L



- Ammoniaque
- White spirit

≤ 5L



- Essence de térébenthine
- Eau oxygénée / Acétone
- Solvant et diluant
- Liquide de dégivrage/de refroidissement
- Soude/décapant
- Alcool à brûler
- Engrais

≤ 2,5L



Peinture anti-fouling et anti-salissures

≤ 2L



- Allume-feu
- Déboucheur pour canalisations

≤ 1L



- Tous les aérosols
- Vaseline / Polish
- Nettoyant pour fours et cheminées
- Acides (nitrique, sulfurique...)
- Insecticide / Répulsif et appât

≤ 0,75L



Résine de type mousse

≤ 0,5L



- Pigment et autre additif
- Anti-rouille

≤ 0,4L



- Anti-goudron
- Imperméabilisant

≤ 0,3L



- Recharge de combustible liquide
- Mastic en cartouche